

« l'agriculture bio n'est pas rentable »

lors du séminaire présentant les grands axes du PADD(plan d'aménagement de développement durable) du *SCOT de la roche-muzillac* qui s'est déroulé à nivillac le 28 mai 2010, nous avons été surpris et choqués par l'intervention de Mr Daniel Maire de Damgan à propos de l'agriculture Biologique, cette intervention commençait par « l'agriculture Bio n'est pas rentable », argumentant que les coûts de cette agriculture non conventionnelle sont plus élevés.

Effectivement, d'un premier abord, « le bio » est plus cher pour le consommateur, plus gourmand en main d'œuvre, mais dans le moyen et le long terme toutes les études prouvent que nous serons tous gagnants à tendre vers l'agriculture biologique.

À commencer par les exploitants eux-mêmes qui en ce moment ne connaissent pas la crise agricole, (notamment pour le lait) contrairement aux agriculteurs conventionnels.

l'agriculture non-Bio a des coûts cachés qui augmentent la facture de production, à postériori. On peut citer les dépenses de dépollution des eaux. Or la collecte et l'assainissement des eaux usées représentent 31% du coût de l'eau pour les collectivités. Il y a également le coût, qui est répercuté en impôts pour financer les aides agricoles. Rien que ces différents éléments se traduisent bel et bien en taxes locales ou nationales pour les particuliers.

Or près de 30% des produits Bio consommés en France sont importés, ce qui en produisant local, permettrait de résoudre le problème de désertification de nos campagnes et de pertes d'emplois agricoles dans ce contexte de crise du secteur.

Si produire Bio implique sur surcoût communément estimé à 30%, les dépenses cachées de la filière traditionnelle font, en définitive, que le Bio est plus rentable sur le moyen à long terme. Il appartient donc aux collectivités d'inciter les producteurs à franchir le pas, en les aidant financièrement mais aussi et surtout en les assurant d'un débouché de proximité qui pourrait passer, par exemple, par l'introduction du Bio dans les cantines.

Nous pouvons déplorer le manque de vision à long terme de l'édile Damganais.

À noter que 2 personnes présentes dans l'assemblée ont contredit les propos de Mr Daniel : un élu Muzillacais travaillant à la DDA, ainsi que le représentant de la DDA pour ce séminaire.